

COMMENT ETABLIR UN PRIX EQUITABLE ?

Etude appliquée au cas du coton-graine sénégalais

Valérie Hauchart

Responsable Relations producteurs, Suivi de
filières et Questions transversales

Association Max Havelaar France





Prix équitables : définition et objectifs

Les prix équitables se composent d'un prix minimum garanti et d'une prime de développement.

Le **prix minimum garanti** est établi pour couvrir les coûts de production durable et assurer les besoins élémentaires de la famille. Il constitue un prix plancher en cas de baisse des cours / prix.

La **prime de développement** est établie pour doter les organisations de producteurs d'une capacité d'auto-financement et d'investissement de base.

Les prix équitables sont fixés pour chaque matière première et tiennent compte du type de producteurs (SPO, plantations et CP), du contexte spécifique des organisations de producteurs concernées (prix nationaux, régionaux ou mondiaux).



Focus sur les prix en vigueur

Produit	Etendue	Monnaie	Niveau	PMG	Prime	Validité
G. Hirsutum conventionnel	Amérique Centrale et du Sud (SPO)	EUR/kg	EXW	0,41	0,05	01/07/08
G. Hirsutum biologique				0,49		
G. Barbadense* conventionnel				0,45		
G. Barbadense* Biologique				0,54		
G. Hirsutum conventionnel	Asie du Sud (SPO et CP)	EUR/kg	EXW	0,38	0,05	01/07/08
G. Hirsutum biologique				0,46		
G. Barbadense* conventionnel				0,42		
G. Barbadense* Biologique				0,51		

* ex. : pima



Focus sur les prix en vigueur

Produit	Etendue	Monnaie	Niveau	PMG	Prime	Validité
G. Hirsutum conventionnel	Kirghizstan (SPO)	EUR/kg	EXW	0,46	0,05	01/07/08
G. Hirsutum biologique				0,55		
G. Barbadense* conventionnel				0,51		
G. Barbadense* Biologique				0,61		
G. Hirsutum conventionnel	Afrique du Nord (SPO)	EUR/kg	EXW	0,39	0,05	01/07/08
G. Hirsutum biologique				0,47		
G. Barbadense* conventionnel				0,43		
G. Barbadense* Biologique				0,52		

* ex. : pima



Focus sur les prix en vigueur

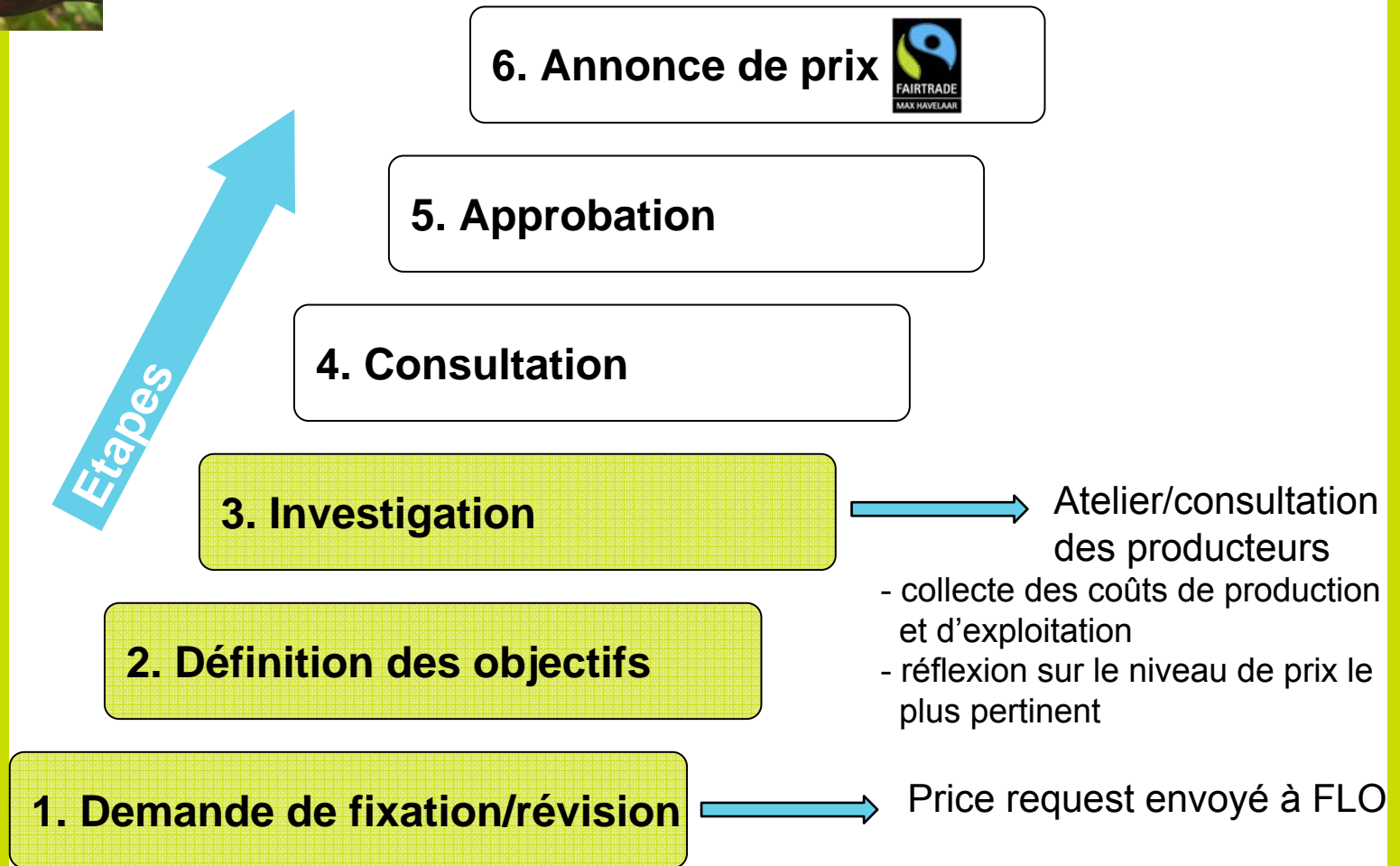
Produit	Etendue	Monnaie	Niveau	PMG	Prime	Validité
G. Hirsutum conventionnel	Afrique de l'Est (SPO)	EUR/kg	EXW	0,36	0,05	01/07/08
G. Hirsutum biologique				0,43		
G. Barbadense* conventionnel				0,40		
G. Barbadense* Biologique				0,47		
G. Hirsutum conventionnel	Afrique du Centre et de l'Ouest (SPO)	EUR/kg	EXW	0,42	0,05	01/07/08
G. Hirsutum biologique				0,50		
G. Barbadense* conventionnel				0,46		
G. Barbadense* Biologique				0,55		

* ex. : pima



La procédure de fixation/révision des prix équitables

Etapes





Outils de collecte des coûts de production

Fiche de coût de production durable

Nom de l'organisation :	Date :
Votre pays :	
Dernière étape pour laquelle vous êtes responsable du produit :	
Produit destiné à l'export ou à la transformation :	Conventionnel ou biologique :
Rendement par hectare en tonne de produit fini :	Taux de change \$/monnaie locale

	Coût par hectare	Coût par tonne	Commentaires
Coût d'établissement	Main d'œuvre		
Suivi de la production			
Récolte	Matériel et services		
Transformation (ssi)			
Emballage (ssi)	Capital et investissements		
Coût de			
Exportation			

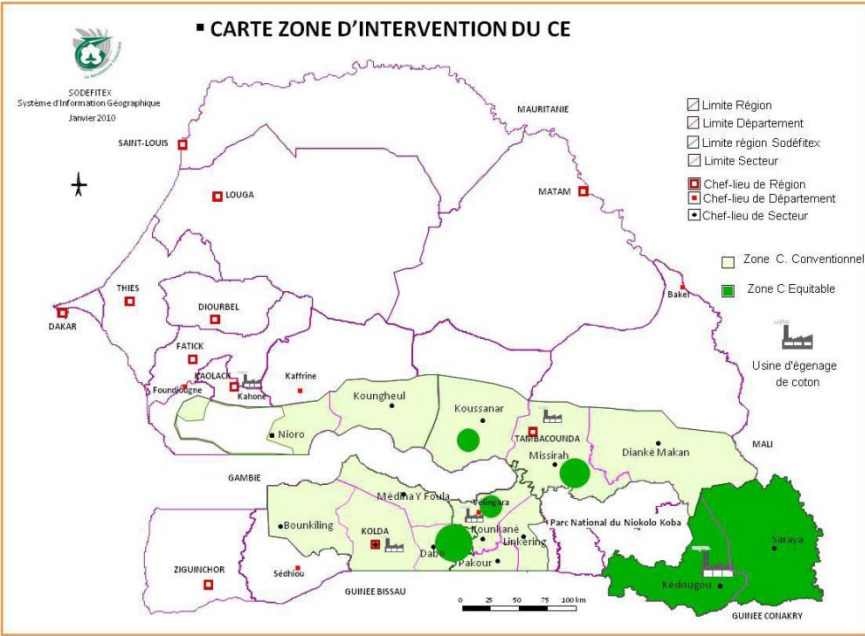
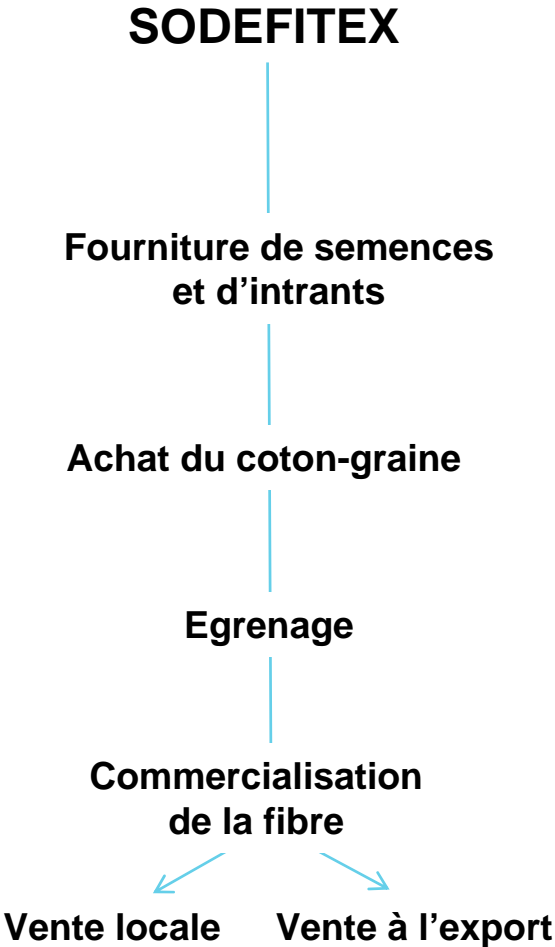


EWX →

FOB →

Le coton au Sénégal : spécificités de la filière à prendre en compte

Filière
intégrée



➔ Prix EXW

Le coton au Sénégal : spécificités agricoles à prendre en compte

Culture pluviale peu intensive



Nettoyage de la parcelle



Sacs d'engrais stockés dans un local sécurisé

Sarclage à la *daba*



Récolte manuelle




Séchage du coton-graine



Adaptation des outils de collecte des coûts de production au contexte (1)

Fiche de coût de production durable


Nom de l'organisation :		Date :	
Votre pays :			
Dernière étape pour laquelle vous êtes responsable du produit :			
Produit destiné à l'export ou à la transformation :		Conventionnel ou biologique :	
Rendement par hectare en tonne de produit fini :		Taux de change \$/monnaie locale	

	Coût par hectare
Coût d'établissement : <ul style="list-style-type: none"> - Coût d'accès au terrain (ou valeur dans le cas où vous n'êtes pas propriétaire ou en avez hérité) - Abattage des arbres de la parcelles, dessouchage et déblayage - Main d'œuvre pour le labour - Matière organique rendue au champ (coût de la MO et du transport) - Main d'œuvre pour l'épandage de la matière organique 	 Amortissement
Suivi de la production	
Récolte	
Coûts de l'organisation	





Adaptation des outils de collecte des coûts de production au contexte (2)

Fiche de coût de production durable

	Coût par hectare
Coût d'établissement	
Suivi de la production : <ul style="list-style-type: none"> - Fosse compostière / fumière - Charrue - Charrette - Animaux de trait et de traction (paire de bœufs et ânes) - Petit outillage (daba...) - Main d'œuvre pour le labour - Semences et fertilisants - Main d'œuvre pour le semis, les sarclo-buttages et l'apport d'engrais - Appareil de traitement - Produits de traitement (insecticides, pesticides...) - Main d'œuvre pour les traitements 	 Répartition des coûts et amortissement
Récolte	
Coûts de l'organisation	



Adaptation des outils de collecte des coûts de production au contexte (3)

Fiche de coût de production durable	
	Coût par hectare
Coût d'établissement	
Suivi de la production	
Récolte : <ul style="list-style-type: none"> - Achat de sacs de cotonnade et de paniers - Main d'œuvre pour la collecte - Main d'œuvre pour l'acheminement de la récolte jusqu'au village - Location de la bascule 	
Coûts de l'organisation : <ul style="list-style-type: none"> - Coûts de certification - Loyer du local - Charges d'électricité et d'eau - Charges d'encadrement et de gestion - Coûts de formation - Téléphone 	 Diviser par le nombre d'ha de l'OP



Coûts de production au Sénégal niveau EXW

Fiche de coût de production durable

Nom de l'organisation : **US-GPC Kédougou (SPO)**

Date :

10/03/2008

Votre pays : **Sénégal**

Dernière étape pour laquelle vous êtes responsable du produit : **regroupement du coton-graine au centre de vente du groupement**

Produit destiné à l'égrenage

Conventionnel (Sigal / Sigal S)

Rendement par hectare en kg de produit fini : **1286**

655,97 FCFA = 1 euro

	Coût par hectare	Coût par kg	Commentaires
Coût d'établissement			Non rempli par l'OP
Suivi de la production	224860	174,85	
Récolte	61600	26,65	
Transformation (ssi)			
Emballage (ssi)			
Coût de	29524	45,01	
Total en FCFA	315984	245,71	
soit en euros	481,70	0,37	*

EWX →



La procédure de fixation/révision des prix équitables

Etapes

1. Demande de fixation/révision

2. Définition des objectifs

3. Investigation

4. Consultation

5. Approbation

6. Annonce de prix



De tous les partenaires



Etablissement et application des prix équitables

- ◆ **Compilation** des coûts de production durable collectés auprès des organisations de producteurs certifiées
- ◆ **Mise en perspective** des coûts par pays, sous-région et monde
- ◆ Elaboration d'une ou plusieurs **proposition(s)**
- ◆ **Consultation** de tous les partenaires afin que ces derniers fassent part de leurs commentaires
- ◆ **Analyse des commentaires**, préparation et validation d'une proposition définitive par FLO
- ◆ **Communication** aux intervenants concernés
- ◆ **Application** par les partenaires à compter de la date d'effet



Les évolutions en cours

- ◆ Introduction de **composantes variables** dans la définition des prix équitables (taux de change, indice des prix à la consommation...)
- ◆ Mise en place de **Comités consultatifs des produits** qui des équivalents d'interprofession et qui rassemblent les acteurs principaux de la filière